

ATELIER : LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



Dans le cadre de la semaine contre les discriminations, ifac vous propose un atelier qui a été conçu comme un « starter » visant à engager ce sujet sur toutes nos structures.

Engager un travail de sensibilisation contre toutes les formes de discriminations relève de notre projet associatif et éducatif. Il est de notre rôle d'acteur de l'éducation populaire d'agir à réduire les inégalités et à sensibiliser les publics qui fréquentent nos structures aux questions de non-discrimination.

C'est dans cet objectif que cet atelier a été conçu. Afin de répondre aux spécificités des structures et des tranches d'âges, nous nous sommes appuyés sur les critères légaux de discrimination. Ce sont ces critères que vous retrouverez sur les images. Au dos, une courte définition vous aide à définir le sujet avec le public.

Des ressources (au bas de la page) et des photos supplémentaires peuvent vous aider à approfondir le sujet en fonction de la tranche d'âge.

TRANCHE D'ÂGE

La présente action est **destinée aux enfants âgés de 9 ans et plus**. Vous pouvez toutefois utiliser certaines cartes pour aborder la discrimination avec un public plus jeune.

Notre conseil pour aborder le sujet avec tous les âges :

- Avant 7 ans, c'est sous le prisme de la moquerie, de l'humiliation, de l'acceptation de la différence et des émotions que cela procure à celui qui est victime.
- Pour les 8- 11 ans, l'activité se centrera davantage sur les questions d'égalité, notamment par le prisme de l'accès aux droits.
- Et enfin, pour les plus de 11 ans, la discussion peut s'engager autour du cadre légal, de l'accès aux services et de la discrimination positive.

PHOTO-DISCUSSION

La discrimination est un sujet sensible et complexe à la fois. Nous avons fait le choix d'utiliser le photo-discussion pour libérer la parole des enfants, explorer la notion, partager sa conception, forger son avis. A travers une approche ludique et collective, les enfants apprennent à définir ensemble la discrimination et à détecter ses illustrations dans leur quotidien.

ÉTAPE 1 : DÉFINIR LA DISCRIMINATION

1. Engager l'atelier en énonçant le thème de la photo discussion : la discrimination.
2. Poser des questions ouvertes ou fermées qui permettent à ceux qui le souhaiteraient de prendre la parole.

Exemples

Savez-vous ce qu'est la discrimination ?

En avez-vous déjà entendu parler ?

Quels autres mots pourraient expliquer le terme discrimination ?

Vous pouvez leur donner la définition officielle : (Larousse)

- Action de séparer, de distinguer deux ou plusieurs êtres ou choses à partir de certains critères ou caractères distinctifs ; distinction : Opérer la discrimination entre l'indispensable et le souhaitable.
- Fait de distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne : Le sexisme est une discrimination fondée sur le sexe. Discrimination raciale.
- Action de l'État ou d'un agent économique introduisant une différence de traitement entre ses partenaires, ce qui fausse les conditions d'une réelle concurrence.
- Action de vendre le même produit à des prix différents pendant une période donnée. (La discrimination des prix, appelée aussi politique des prix différentiels, se pratique, par exemple, lorsque les prix pour le même produit sont fixés différemment selon le revenu des acheteurs [clientèle de luxe, aisée ou populaire].)
- Comportement dans lequel une réponse est donnée à un stimulus tandis qu'aucune réponse, ou une réponse différente, est donnée à un stimulus différent.

ÉTAPE 2 : ILLUSTRER LA DISCRIMINATION

L'animateur/rice dispose des photos sur la table et va inviter chaque participant à choisir une photo avec pour consigne :

1. Les enfants regardent toutes les photos (5 minutes)
2. Les enfants choisissent une photo en précisant la consigne : "Choisissez une photo qui représente pour vous la discrimination. Une photo qui "vous parle, qui résonne en vous". Si 2 participants ont choisi la même photo alors, quand l'un aura pris la parole, il donnera la photo à l'autre participant.
3. Les enfants, à tour de rôle, présentent la photo sélectionnée. Ils expliquent les raisons de leur choix.

Placement

Le placement des enfants est fait de manière à ce que chacun puisse voir et être vu de l'ensemble du groupe. Il est important de se sentir connecté à chaque participant.

Prise de parole

Nous vous conseillons une prise de parole spontanée, dynamique, et non dans le sens du groupe.

Un enfant peut décider de ne pas montrer sa photo. Il n'est pas tenu d'expliquer les raisons de son choix. Respectons la volonté de l'enfant qui ne souhaiterait pas s'exprimer, conserver sa réflexion privée. Il y a par ailleurs des enfants qui choisiront une photo sans pouvoir expliquer leur choix. "Cette photo m'a fait réfléchir, m'a choqué, m'a rappelé un souvenir..."

Les autres enfants peuvent poser des questions à l'enfant qui a pris la parole pour mieux comprendre le choix. Toutes les prises de paroles visent à enrichir la réflexion du groupe. Il ne s'agit en aucun cas d'un débat ou d'une mise en accusation des uns et des autres.

Le rôle de l'adulte

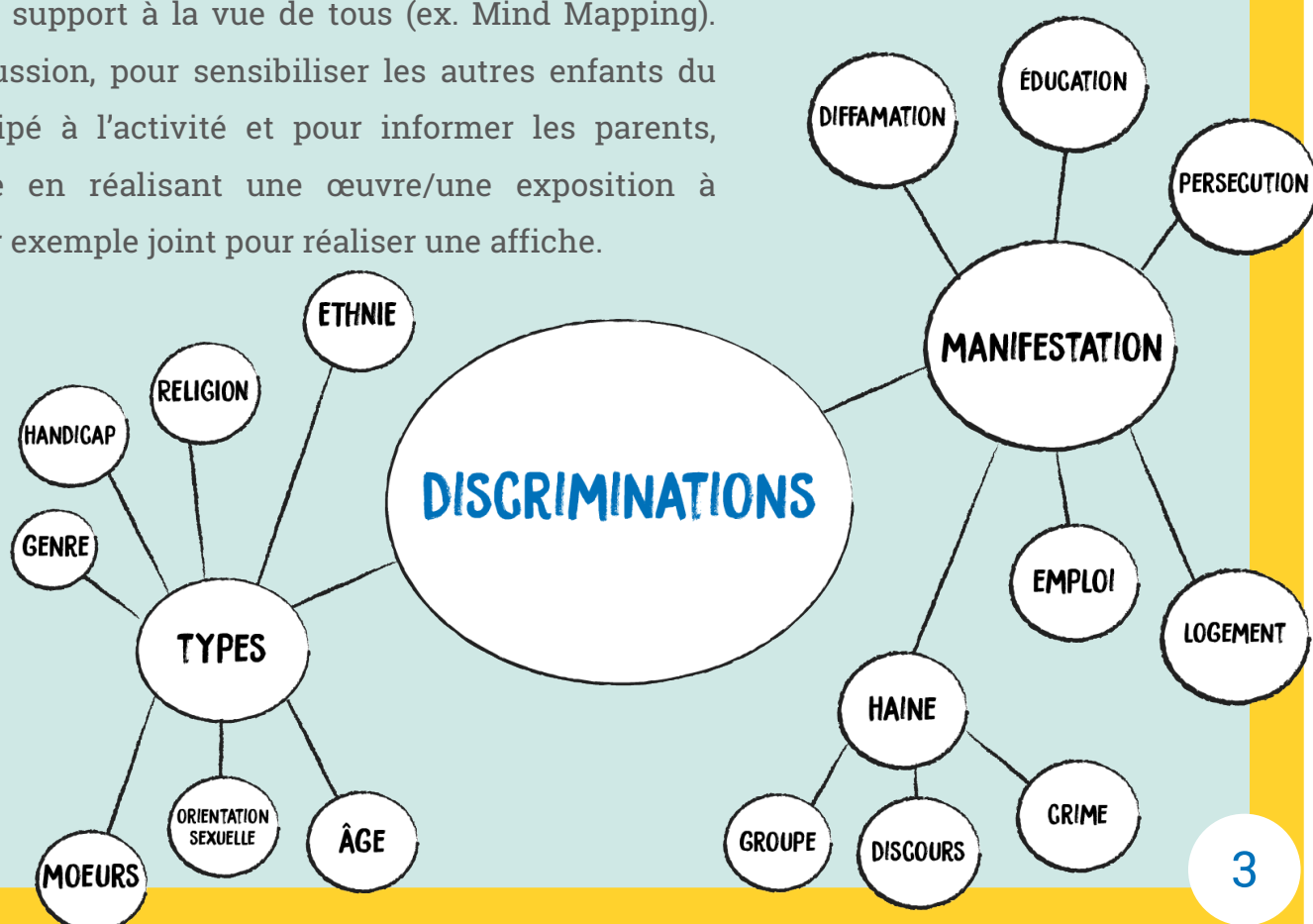
L'animateur.rice distribue la parole si nécessaire, remercie après les interventions des participants et reformule en une ou deux phrases ce que vient de dire l'enfant pour s'assurer de la compréhension de tous. Il doit être régulateur en cas de besoin (blague/contradictions) et être vigilant aux émotions du groupe. Parfois la photo discussion peut être vecteur de sujets personnels et d'émotion.

Avec les plus âgés, si la discussion au sein du groupe s'y prête, l'animateur pourra poser des questions :

- Avez-vous déjà subi des discriminations ?
- Avez-vous vu quelqu'un en subir ?
- Comment avez-vous réagi ?

Le message de prévention et de réaction face à la discrimination est primordial. Il faut se rappeler que les préjugés peuvent conduire à la discrimination, voire au harcèlement. L'adulte est un référent qui se doit de protéger les enfants.

4. Une fois que chaque enfant a parlé de sa photo, l'adulte rassemble les idées exprimées à l'oral ou sur un support à la vue de tous (ex. Mind Mapping). Pour se souvenir de la discussion, pour sensibiliser les autres enfants du centre qui n'ont pas participé à l'activité et pour informer les parents, l'atelier peut se poursuivre en réalisant une œuvre/une exposition à accrocher dans l'accueil. Voir exemple joint pour réaliser une affiche.





QUELQUES CONSEILS

Adaptation aux différentes tranches d'âges :

Choix des critères : certains critères n'ont pas été représentés pour toutes les tranches d'âges. Vous être libre d'en supprimer d'autres si vous ne vous sentez pas capable d'aborder certains sujets.

Préparer votre vocabulaire : un petit tour dans le dictionnaire des synonymes vous permettra d'être plus à l'aise avec le sujet.

Partenariat : n'hésitez pas à vous faire accompagner par un autre adulte de l'équipe ou par un partenaire associatif.

Ressources :

Internet regorge de ressources, en voici quelques unes :

- Défenseur des droits :
<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discrimination>
- Vidéo à destination des enfants *1 jour 1 question* :
<https://www.youtube.com/watch?v=1T8GXJCEr2Y>
- Unicef : <https://my.unicef.fr/contenu/comprendre-la-non-discrimination>

Comité de rédaction : Clémentine Beaumarié, Clément Delort, Pascal Denis et Martial Dutailly

Maquette : service communication

Ressources photos : Istock

Date de publication : mars 2020

ATELIER



« ET TOI TU VEUX ÊTRE QUOI PLUS TARD »

Atelier disponible dans le kit d'animation Unicef « découvrir ses droits en s'amusant »

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel : grandes affiches blanches / Feutres / colle / papier de couleur

- Durée : 1h30
- Lieu : Intérieur

L'activité à mener

Réaliser une affiche « et toi tu veux être quoi plus tard » afin de sensibiliser les enfants à la non-discrimination des métiers et à la possibilité pour chaque enfant quel que soit son genre de faire le métier qu'il aura choisi.

Le déroulement

Avant de réaliser l'affiche, il est nécessaire d'organiser un atelier de discussion autour du thème de l'égalité : filles/garçons

Par exemple :

- Se demander quels stéréotypes sont associés aux filles et aux garçons et d'après eux pourquoi ? Y-a-t'il des métiers pour les filles et/ou pour les garçons ?

L'idée de l'atelier n'est pas de dire qu'il n'y a pas de différence mais bien de souligner que les filles et les garçons peuvent faire les métiers qu'ils souhaitent.

RÉALISATION DE L'AFFICHE

Étape 1 : Définir le message à transmettre

Les enfants identifient le message qu'ils veulent faire passer à partir du thème choisi, la cible et les objectifs définis pour la campagne de mobilisation. Ce message s'exprimera en particulier à travers le slogan qui sera intégré aux affiches (voir plus loin).

Étape 2 : Déterminer le ton des affiches

Les enfants réfléchissent à l'impact qu'ils souhaitent obtenir sur les gens avec leurs affiches. Il permettra de définir le ton employé (sérieux ou humoristique). Le ton ne s'exprime pas que dans le slogan, il intervient aussi au niveau de l'image.

Étape 3 : Choisir un moment clé, planifier

Pour donner encore plus d'impact et de visibilité à l'action, les enfants peuvent diffuser leur affiche à l'occasion d'un événement local, d'élections municipales, quand le sujet de l'affiche est un sujet d'actualité, quand l'UNICEF est fortement présent dans les médias, le 20 novembre (jour anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant)...

Le rétroplanning : La date choisie va déterminer le temps dont les enfants disposent pour réaliser leur projet. Pour structurer leur préparation, ils peuvent créer un rétroplanning : un tableau dans lequel ils listent toutes les tâches nécessaires avant la diffusion et dans lequel la date de diffusion fixe toutes les dates précédentes (de façon rétroactive = en remontant dans le temps), prenant en compte le temps nécessaire à chaque étape.

Étape 4 : Définir le visuel

Les enfants veulent-ils créer eux-mêmes le dessin, trouver un dessinateur pour le faire, prendre une photo ou choisir plutôt un visuel existant ? S'ils décident de partir d'une photo prise par eux-mêmes, ils pourront ensuite la retravailler/retoucher avec les outils adéquats.

Il est aussi possible de réaliser un visuel qui mélange dessin et photo.

Étape 5 : Structurer l'affiche

Les enfants organisent les différents éléments qui entrent dans la composition des affiches : le titre (s'ils souhaitent en mettre un), le slogan, l'image/le visuel, d'autres informations... Cela implique de hiérarchiser les informations pour que les affiches soient les plus compréhensibles possibles.

Veiller à l'équilibre général entre le visuel et le texte qui l'accompagne.

Les enfants devront faire attention à ne pas surcharger leur affiche : le lecteur doit pouvoir comprendre leur message immédiatement.

Étape 6 : Créer un slogan

Le slogan est la formulation du message que les enfants veulent faire passer. Il est donc un élément essentiel des affiches. Il faut bien le travailler. Pour être efficace, il ne doit pas être trop long et l'on doit pouvoir s'en souvenir après l'avoir lu.

Créer le slogan une fois que les images/visuels sont finis.

Tester le slogan/message sur d'autres personnes pour s'assurer qu'il est efficace.

Étape 7 : Donner de la lisibilité au texte

Les enfants peuvent utiliser des couleurs et polices de caractères différentes et attrayantes, mais sans en abuser, car il faut conserver l'attention du lecteur.

Veiller à ce que les textes ne soient pas trop longs.

Vérifier que les textes ne comportent pas de fautes.

Étape 8 : Communiquer et diffuser les affiches

Si les enfants décident de les afficher dans un lieu public, il leur faudra bien sûr les imprimer et en demander l'autorisation au préalable.

Ils peuvent aussi les diffuser sur Internet (sur un blog ou site) ou les envoyer à la presse (journal local) pour demander qu'elles soient publiées.

Pour toute diffusion dans l'école ou l'accueil périscolaire ou extrascolaire, il faudra obtenir l'accord de la direction.

Ne pas oublier de respecter le droit à l'image et les règles liées à l'utilisation d'Internet.

Protéger les droits d'auteur des enfants : penser à incruster les noms des enfants du groupe comme auteurs de l'affiche.

N'oubliez pas que l'image créée doit illustrer le thème choisi et être en adéquation avec le message à faire passer.

Les retouches d'images se font à partir de logiciels tels que Gimp, Paint, iPhoto, Photoshop... et nécessite le matériel informatique et les connaissances d'utilisation adéquats.

Si les enfants décident d'utiliser une image existante ou un document, ils doivent avoir l'autorisation de l'utiliser et indiquer qui en est le propriétaire et l'auteur (le copyright).

Il existe aussi des banques d'images « libres de droits » sur Internet. Enfin, lorsque les enfants photographient une personne, ils doivent recueillir son autorisation écrite ou celle de ses parents si elle est mineure, pour diffuser sa photo.

**Vous pouvez retrouver
le kit animation sur le site :**

<https://my.unicef.fr/contenu/des-kits-dactivites-periscolaires-sur-les-droits-de-lenfant>

